

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Mondes anglophones

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Mondes anglophones	Jury par défaut	Tous les candidats	160	2073	912	1383	30	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Pour cette formation, il est attendu des candidat.e.s :

qu'ils/elles manifestent une vraie ouverture à la différence, l'interdisciplinaire ;

Qu'ils/elles manifestent une curiosité pour la langue, la culture littéraire et artistique ayant évidemment trait aux pays anglophones ;

Qu'ils/elles soient capables de mener une réflexion approfondie sur la langue anglaise et ses multiples utilisations ;

Qu'ils/elles comprennent l'essentiel de documents (articles, nouvelles, films, séries, documents d'actualité ...) concrets ou abstraits d'une certaine complexité en langues anglaise ET française ;

Qu'ils/elles possèdent des moyens linguistiques (vocabulaire, grammaire) suffisants (niveau B2 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues minimum) pour s'exprimer en langue anglaise sur une grande gamme de sujets ayant trait à l'actualité mais aussi à l'histoire, la civilisation et la littérature des pays anglophones et pouvoir développer une argumentation sur ces différents sujets ;

Qu'ils/elles puissent écrire en langues française ET anglaise des textes de nature différente (essai, compte rendu, synthèse, rapport, etc) en transmettant une information ou en étant capable d'argumenter pour ou contre une opinion donnée et qu'ils aient envie de développer un avis critique.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence LLCER parcours Mondes Anglophones concerne les étudiant·e·s qui souhaitent se spécialiser en anglais en l'abordant par les quatre piliers que sont la civilisation, la littérature, la traduction et la linguistique.

Cet apprentissage s'adresse à celles et ceux qui ont déjà acquis un bon niveau d'expression dans cette langue (niveau B2) et souhaitent approfondir leurs connaissances et acquérir un niveau supérieur (C1/C2) afin de s'engager dans l'enseignement, la recherche ou les métiers de la traduction, de l'interprétariat, de la culture et de la communication.

La L1 met l'accent sur le renforcement en langue et sur l'acquisition des fondamentaux, notamment en méthodologie.

À partir de la L2, les étudiant·e·s peuvent renforcer leur domaine de spécialité en choisissant l'une des mineures internes (Traduction et transferts culturels ; Enseignement ; Sociétés, cultures et politique ; Littératures, arts et médias ; Linguistique, langage et société) ou s'ouvrir à d'autres domaines et champs de savoirs par le biais d'une mineure externe, en fonction de leur projet professionnel.

La possibilité d'effectuer un stage est offerte aux étudiant·e·s en troisième année.

Le département d'anglais propose également un double cursus anglais-histoire, ainsi que la mineure "Création littéraire et écritures du monde" dans le cadre d'une licence accordée.

Pour en savoir plus :

<https://www.depa.univ-paris8.fr/>

<https://www.univ-paris8.fr/-Licence-LLCER-Anglais-587->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de Première, Terminale, Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français et, dans les cas de réorientation universitaire, résultats au baccalauréat et résultats dans l'enseignement supérieur.		On tiendra compte des notes dans les disciplines suivantes :- français / lettres ; anglais ; histoire-géographie (ou histoire-lettres) ; philosophie si cette matière a été suivie ; sciences économiques et sociales si cette matière a été suivie ; autres langues si ces matières ont été suivies. Le sujet et la note d'éventuels TPE seront également pris en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences linguistiques en anglais et en français.		Notes : Anglais et Français, Appréciation des enseignants sur les bulletins. Il est attendu des candidat-e-s : qu'ils/elles soient capables de mener une réflexion approfondie sur la langue anglaise et ses multiples utilisations ; qu'ils/elles comprennent l'essentiel de documents (articles, nouvelles, films, séries, documents d'actualité ...) concrets ou abstraits d'une certaine complexité en langues anglaise ET française ; qu'ils/elles possèdent des moyens linguistiques (vocabulaire, grammaire) suffisants (niveau B2 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues minimum) pour s'exprimer en langue anglaise sur une grande gamme de sujets ayant trait à	Essentiel

			l'actualité mais aussi à l'histoire, la civilisation et la littérature des pays anglophones et pouvoir développer une argumentation sur ces différents sujets ; qu'ils/elles puissent écrire en langues française ET anglaise des textes de nature différente (essai, compte rendu, synthèse, rapport, etc) en transmettant une information ou en étant capable d'argumenter pour ou contre une opinion donnée et qu'ils aient envie de développer un avis critique.	
Savoir-être	Ouverture d'esprit et goût de l'interdisciplinarité.		Fiche avenir, Projet de formation motivé. Il est attendu des candidat.e.s : qu'ils/elles manifestent une vraie ouverture à la différence, à l'interdisciplinaire.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Attrait pour les mondes anglophones.	Motivation, Attrait pour les mondes anglophones.	Projet de formation motivé. Il est attendu des candidat.e.s : qu'ils/elles manifestent une curiosité pour la langue, la culture littéraire et artistique ayant évidemment trait aux pays anglophones.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaire,
Président de l'établissement Université Paris 8